



Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue à la Salle du conseil le 5 juillet 2017, à 18 h 15

Sont présents : Hans Gruenwald Jr., maire
M. Archie Martin, conseiller
Mme Edith de Haerne, conseillère
M. André Boucher, conseiller
M. Danny Lalonde, conseiller
M. Mario Gauthier, conseiller
Mme Chantal Lemieux, directrice générale et trésorière

Est absent : M. Yannick Sauvé, conseiller

Les membres présents forment le quorum sous la présidence du maire Hans Gruenwald Jr.

L'avis de convocation a été signifié par le maire, M. Hans Gruenwald Jr., à Mme Edith de Haerne ainsi qu'à MM. Yannick Sauvé, Archie Martin, André Boucher, Danny Lalonde et Mario Gauthier en leur remettant une copie en main propre ou à une personne responsable de leur domicile ou par télécopieur ou courrier électronique, après accord des destinataires.

Cette séance a été convoquée par le maire, Hans Gruenwald Jr., afin de prendre en considération le sujet suivant :

1. Ouverture de la séance;
2. Modification de l'heure de la séance ordinaire du 10 juillet 2017;
3. Période de questions allouée aux personnes présentes;
4. Levée de la séance.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 18 h 15 par le maire, Hans Gruenwald Jr. Chantal Lemieux, directrice générale et greffière adjointe, fait fonction de secrétaire.

2017-07-270

Modification de l'heure de la séance ordinaire du 10 juillet 2017

Attendu que le gouvernement du Québec tiendra une consultation publique dans le dossier des inondations printanières 2017 le 10 juillet 2017, à 19 h ;

Attendu qu'une séance ordinaire du conseil municipal doit se tenir à la même date et à la même heure selon le calendrier établi à la résolution numéro 2016-11-372 ;

Attendu que les membres du conseil municipal souhaitent assister à ladite consultation publique afin d'obtenir les mêmes informations que celles fournies aux citoyens ;

Attendu que les citoyens qui souhaitent assister à la séance ordinaire voudront peut-être également assister à la consultation publique dans le dossier des inondations printanières 2017, plus particulièrement les citoyens sinistrés ;

Par conséquent,

Il est proposé par M. Danny Lalonde et résolu de devancer l'heure de la séance ordinaire du 10 juillet 2017 à 17 h au lieu de 19 h.

Adoptée à l'unanimité

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil
municipal, tenue à la Salle du conseil le 5 juillet 2017, à
18 h 15**

Période de questions allouée aux personnes présentes

Le maire, Hans Gruenwald Jr., invite les citoyens présents qui le désirent à poser des questions.

2017-07-271

Levée de la séance

Les points à l'ordre du jour étant tous épuisés, il est proposé par M. André Boucher et résolu que la présente séance soit levée à 18 h 17.

Adoptée à l'unanimité

Hans Gruenwald Jr.
Maire

Chantal Lemieux
Greffière adjointe